

INFORMATION TARIFAIRE

FRAIS D'ACCÈS À LA CERTIFICATION : 250 €

Ces frais d'instruction sont à régler avec ou sans accompagnement dès la recevabilité.

PRESTATIONS D'ACCOMPAGNEMENT PROPOSÉES PAR LE DAVA	SANS ACCOMPAGNEMENT	PARCOURS 1	PARCOURS 2	PARCOURS 3	PARCOURS 4	PARCOURS 5	PARCOURS 6	PARCOURS Post-jury	
		Expert du diplôme	Préparation à l'entretien du jury	Expert du diplôme + Préparation à l'entretien du jury	Expert du diplôme + Aide méthodologique + Préparation à l'entretien du jury	Expert du diplôme + Aide méthodologique renforcée + Préparation à l'entretien du jury	Expert du diplôme + Aide méthodologique renforcée + Préparation à l'entretien du jury	Expert du diplôme + Aide méthodologique renforcée + Préparation à l'entretien du jury	Accompagnement post-jury (en cas de validation partielle ou d'aucune validation)
DURÉE TOTALE DE LA PRESTATION		3 heures	3 heures	6 heures	15 heures	21 heures	24 heures	6 heures	
ENTRETIEN INDIVIDUEL AVEC L'EXPERT DU DIPLOME 1 séance individuelle de 3 heures avec l'expert du diplôme visé		✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓
AIDE METHODOLOGIQUE Séances individuelles et/ou collectives de 3 heures.					✓ 3 séances collectives	✓ 5 séances collectives	✓ 6 séances collectives	✓ 1 séance individuelle ou collective	
PRÉPARATION À L'ENTRETIEN DU JURY 1 séance individuelle ou collective de 3 heures.			✓	✓	✓	✓	✓		
TOTAL FRAIS À LA CERTIFICATION + PRESTATION D'ACCOMPAGNEMENT	250 €	520 €	520 €	790 €	1600 €	2140 €	2410 €	540 €	

Description des prestations d'accompagnement

Les prestations d'accompagnement assurées par le DAVA répondent à des critères de qualité dans le strict respect de la déontologie conformément à son cahier des charges.

Ceci afin d'assurer la crédibilité de ces prestations pour la validation.

Le DAVA s'engage dans le cadre de l'habilitation à la pratique de la VAE, à faire bénéficier à ses accompagnateurs une formation spécifique qui les sensibilise à l'esprit et aux exigences de la VAE concernant les diplômes délivrés par l'Éducation nationale.

Un conseiller du DAVA est à votre disposition tout au long de l'accompagnement

L'accompagnement est une aide à la réalisation du livret 2

Parcours 1 : Entretien individuel avec un expert du diplôme - Durée : 3h

Bénéficier individuellement des conseils d'un expert du diplôme. L'expert est choisi pour sa maîtrise du référentiel du diplôme, et des attentes du jury.

Cette étape a pour objectifs principaux :

- ✓ D'aider le candidat à étudier son expérience professionnelle et à la mettre en relation avec le référentiel du diplôme et les attentes du jury.
 - ✓ De guider le candidat dans le choix et la description des activités significatives en rapport avec le diplôme choisi, qui figureront dans son dossier.
 - ✓ D'aider le candidat à rendre compte de ses activités à décrire dans le livret 2.
-

Parcours 2 : Préparation à l'entretien avec le jury - Durée : 3h

- ✓ Préparer le candidat à l'entretien avec le jury :
 - entraînement à la prise de parole
 - valorisation de ses expériences.

Parcours 3 : Entretien individuel avec un expert du diplôme + Préparation à l'entretien avec le jury - Durée : 6h

- ✓ Rencontrer un spécialiste du diplôme, désigné par l'inspecteur de l'Éducation nationale qui gère le diplôme (séance individuelle de 3 heures).
 - Analyser l'expérience professionnelle du candidat et faire le lien avec le référentiel du diplôme.
 - Sélectionner les activités significatives, qui devront figurer dans le livret 2, au regard du diplôme visé et de son référentiel.
- ✓ Préparer le candidat à l'entretien avec le jury :
 - entraînement à la prise de parole
 - valorisation de ses expériences.

Parcours 4 : Entretien individuel avec un expert du diplôme + Aide méthodologique (collectif) + Préparation à l'entretien avec le jury - Durée : 15h

- ✓ Bénéficier individuellement des conseils d'un expert du diplôme. L'expert est choisi pour sa maîtrise du référentiel du diplôme, et des attentes du jury. (séance individuelle de 3 heures)

Une aide méthodologique de 4 séances de 3h00 avec un accompagnateur formé à la VAE et habilité.

- ✓ Il assiste le candidat dans la rédaction de son Livret 2. (il s'agit d'assister le candidat et non pas de se substituer à lui).
- ✓ 1^{ère} séance : Présentation et analyse des questionnaires du Livret 2.
- ✓ 2^{ème} séance : Conseils pratiques concernant la réalisation du livret 2.
- ✓ 3^{ème} séance : Poursuite de l'assistance du candidat dans la réalisation de son Livret 2.

- ✓ 4^{ème} séance : Préparation à l'entretien avec le jury.
-

Parcours 5 : Entretien individuel avec un expert du diplôme + Aide méthodologique (collectif) + Préparation à l'entretien avec le jury - Durée : 21h

- ✓ Bénéficier individuellement des conseils d'un expert du diplôme. L'expert est choisi pour sa maîtrise du référentiel du diplôme, et des attentes du jury. (séance individuelle de 3 heures)

Une aide méthodologique de 6 séances de 3h00 avec un accompagnateur formé à la VAE et habilité.

- ✓ Il assiste le candidat dans la rédaction de son Livret 2. (il s'agit d'assister le candidat et non pas de se substituer à lui).
 - ✓ 1^{ère} séance : Présentation et analyse des questionnaires du Livret 2.
 - ✓ 2^{ème} séance : Conseils pratiques concernant la réalisation du livret 2.
 - ✓ 3^{ème} séance : Conseils pratiques concernant la réalisation du livret 2.
 - ✓ 4^{ème} séance : Poursuite de l'assistance du candidat dans la réalisation de son Livret 2.
 - ✓ 5^{ème} séance : Poursuite de l'assistance du candidat dans la réalisation de son Livret 2 + Préparation à l'entretien avec le jury.
 - ✓ 6^{ème} séance : Poursuite de l'assistance du candidat dans la réalisation de son Livret 2 + Préparation à l'entretien avec le jury.
-

Parcours 6 : Dossier de faisabilité + Entretien individuel avec un expert du diplôme + Aide méthodologique (collectif) + Préparation à l'entretien avec le jury - Durée : 24h

- ✓ Bénéficier individuellement des conseils d'un expert du diplôme. L'expert est choisi pour sa maîtrise du référentiel du diplôme, et des attentes du jury. (séance individuelle de 3 heures)

Une aide méthodologique de 7 séances de 3h00 avec un accompagnateur formé à la VAE et habilité.

- ✓ Il assiste le candidat dans la rédaction de son Livret 2. (il s'agit d'assister le candidat et non pas de se substituer à lui).

- ✓ 1^{ère} séance : Présentation et analyse des questionnaires du Livret 2.
 - ✓ 2^{ème} séance : Conseils pratiques concernant la réalisation du livret 2.
 - ✓ 3^{ème} séance : Conseils pratiques concernant la réalisation du livret 2.
 - ✓ 4^{ème} séance : Poursuite de l'assistance du candidat dans la réalisation de son Livret 2.
 - ✓ 5^{ème} séance : Poursuite de l'assistance du candidat dans la réalisation de son Livret 2.
 - ✓ 6^{ème} séance : Poursuite de l'assistance du candidat dans la réalisation de son Livret 2 + Préparation à l'entretien avec le jury.
 - ✓ 7^{ème} séance : Poursuite de l'assistance du candidat dans la réalisation de son Livret 2 + Préparation à l'entretien avec le jury.
-

Parcours Post-jury : Accompagnement post jury VAE - Durée : 6h

Bénéficiaire individuellement des conseils d'un expert du diplôme après le passage en jury en cas de validation partielle.
L'expert est choisi pour sa maîtrise du référentiel du diplôme.

- ✓ Analyse des résultats avec un expert du diplôme. (3h)
- ✓ Aide à la réécriture du Livret 2. (3h)